

Projet BESRO – Champs thématiques et recommandations d'action

Les changements démographiques posent de nombreux défis à la société. Il s'agit notamment de la structure en mutation de la société, avec une augmentation considérable du nombre de personnes âgées. Bien que la majorité des personnes âgées restent longtemps en bonne santé (Höpflinger et al, 2019), la probabilité d'avoir besoin d'un soutien social, fonctionnel, médical et de soins augmente avec la durée de vie. Un soutien au quotidien et des services d'accompagnement et de soins spécialisés, adaptés à ces besoins et à ces demandes, garantissent l'autodétermination et la dignité des personnes âgées jusqu'à la fin de leur vie.

Situation de départ

Les débats sur la politique de santé de ces dernières années montrent que de nombreux thèmes liés au changement ont déjà été identifiés. Ceci inclut le fait que les personnes des générations actuelles et futures vieillissent et vivent différemment. Malgré la diminution de leurs capacités et leur besoin de soutien, elles veulent continuer à mener leur vie habituelle aussi longtemps que possible, exactement comme avant. Cela exige une extension des prestations sur place, dans l'espace relationnel et de vie des personnes âgées, avec davantage d'offres d'habitat protégé et différenciées, et un renforcement des soins de longue durée plus spécialisés dans le secteur stationnaire. Bien qu'ils fassent l'objet de discussions dans le cadre de la politique de soins, ces thèmes ne reçoivent que très lentement une attention accrue dans le paysage éducatif associé. Si l'on considère plus en détail les défis actuels en matière d'accompagnement, d'encadrement et de soins aux personnes âgées, il apparaît clairement que les adaptations correspondantes dans les bases de la formation ne sont réalisées qu'avec hésitation. Toutefois, des ajustements sont essentiels pour répondre à l'évolution des besoins en matière de qualification et pour y faire face.

Orienté vers les besoins et l'avenir – le projet BESRO

Le projet «BESRO – Intégrer l'orientation sur l'espace social dans la formation professionnelle» d'ARTISET et de son association de branche CURAVIVA a permis d'aborder des approches orientées vers l'avenir pour répondre à la demande croissante de prestations d'accompagnement, d'encadrement et de soins aux personnes âgées et d'en discuter avec des expert-es. Le groupe d'expert-es était composé de représentant-es de différents groupes professionnels du domaine de la santé et du social, du domaine médico-thérapeutique, de l'économie intendance et de l'activation ainsi que d'entreprises formatrices et

d'institutions de formation. Des représentant-es de branches ou d'associations ainsi que d'administrations publiques en faisaient également partie. Le groupe comprenait environ 45 personnes et a été invité à participer à deux ateliers. Les ateliers ont débouché sur 7 thèmes prioritaires: «Besoins différenciés d'accompagnement, d'encadrement et de soins», «Approche centrée sur la personne», «Fourniture de prestations axées sur les besoins et économiques», «Situations complexes de soins et d'encadrement», «Numérisation et usage raisonné», «Organisation d'offres de soutien formelles et informelles» et «Équipes de formation professionnelle agiles et réseaux dans la formation professionnelle». A l'issue des ateliers, les conclusions ont été rassemblées et des recommandations d'action adaptées aux champs thématiques ont été formulées. Le projet BESRO a montré que des mesures à différents niveaux sont requises pour garantir le lien entre l'orientation sur l'espace social et la formation professionnelle. Des **recommandations d'action ont été formulées en conséquence et sont présentées dans les pages suivantes**, en mettant l'accent sur différents aspects.

Champs thématiques et recommandations d'action

I Besoins différenciés d'accompagnement, d'encadrement et de soins

Champ thématique
Une qualité de vie élevée pour les personnes implique de différencier les besoins en matière de soutien, d'accompagnement et de soins et de mieux mettre en évidence l'importance des tâches d'encadrement et d'accompagnement dans le contexte de la longue vie. «Un bon encadrement» exige d'appréhender au plus près du quotidien les besoins et les exigences centrés sur la personne des personnes âgées et d'y répondre au moyen d'interventions multi-ressources et multisectorielles, notamment à l'interface entre les domaines de la santé et du social.
Recommandation d'action
Focus sur les institutions de formation/organisations du monde du travail Décrire en détail les compétences des professions sociales pour soutenir les prestations centrées sur la personne selon différentes exigences de compétences. Identifier les interfaces entre les professions sociales et les professions de la santé afin d'affiner les profils professionnels et accorder plus d'importance, dans les formations de base et continues, aux compétences visant à promouvoir l'autonomie des personnes âgées dans l'aménagement de leur vie.

II Approche centrée sur la personne

Champ thématique
L'approche centrée sur la personne («person-centered care» ; «person centred practices») gagne en importance au niveau international et en Suisse dans l'orientation des systèmes de santé et sociaux. L'approche centrée sur la personne est une attitude fondamentale et une approche d'action qui intègre les personnes en tant que partenaires à part entière lors de la planification, du développement et de l'utilisation des prestations dans le domaine de la santé et du social et qui place leurs besoins au centre de l'attention. Le quotidien des personnes âgées est complexe et varié. Cela

exige que les fournisseurs de prestations développent des attitudes, des structures et des offres qui correspondent à cette diversité et variété. Les attitudes fondamentales et les processus des fournisseurs de prestations liés à l'accompagnement, à l'encadrement et aux soins sont déterminants pour une mise en œuvre durable de l'approche centrée sur la personne. Les bases conceptuelles, les instruments et les projets visant à promouvoir une attitude centrée sur la personne ainsi qu'une compréhension durable de l'approche centrée sur la personne peuvent être introduits dans la pratique par le biais de modèles-cadre et de modèles de prestations centrés sur la personne. Cela nécessite des processus de développement organisationnel correspondants chez les fournisseurs de prestations. En outre, l'acquisition de compétences en matière d'approche centrée sur la personne peut être encouragée dans le cadre de la formation de base, de la formation continue et des études. Il s'agit notamment de développer des programmes d'études, des programmes de formation, des règlements de formation et d'examen, et aussi d'adapter les pratiques d'apprentissage et d'enseignement dans la formation pratique. La continuité et la durabilité d'une approche centrée sur la personne seront renforcées si elles sont également intégrées aux processus d'enseignement et d'apprentissage, et si une attitude fondamentale correspondante peut être vécue de manière crédible.

Recommandation d'action

Focus sur les entreprises formatrices/la formation pratique

Pour développer et former des compétences centrées sur la personne chez les apprenant·es/étudiant·es, il convient d'appliquer des principes, des méthodes et des outils centrés sur la personne dans tous les contextes d'apprentissage et les processus relationnels. Élaboration de bases conceptuelles et de formations pour tous les professionnels impliqués dans la formation, afin de les doter de capacités permettant de développer une attitude centrée sur la personne dans la formation pratique.

III Fourniture de prestations axées sur les besoins et économiques

Champ thématique

En raison des changements qui interviennent dans la fourniture de prestations aux personnes âgées, les prestations deviennent des services centrés sur la personne et orientés sur la demande. Ces prestations ne sont plus principalement définies de manière standardisée par l'institution, mais tendent à être adaptées aux besoins des personnes âgées. Il en résulte une modification des modèles commerciaux des fournisseurs de prestations. Des fournisseurs de soins de longue durée avec différents profils, spécialisations et offres, ainsi qu'une concurrence entre les fournisseurs se forment. Il ne s'agit toutefois pas d'un marché au sens traditionnel, car les obligations réglementaires (droit aux soins), les systèmes de financement (assurance/fédération/cantons/communes), les prestations financées (soins) et non financées (prestations d'encadrement) ainsi que les fournisseurs privés en constituent les conditions cadres. Une compréhension globale de ces interdépendances doit être développée dès la formation de base.

Recommandation d'action

Focus sur les institutions de formation/organisations du monde du travail

Les thèmes de l'économie et du marché dans le domaine de la santé et des services sociaux doit être plus fortement ancré dans la formation professionnelle et les contenus de formation correspondants doivent être adaptés (cela signifie qu'il faut thématiquer la concurrence dans le contexte des conditions cadres juridiques, financières et personnelles des fournisseurs de prestations pour les personnes âgées).

IV Situations complexes de soins et d'encadrement

Champ thématique

La majorité des personnes âgées souhaitent continuer à mener leur vie habituelle le plus longtemps possible dans une forme d'habitat qu'elles ont choisi, même si leurs capacités diminuent et que leur besoin de soutien augmente. Malgré l'extension des prestations dans le domaine ambulatoire, dans les situations de soins complexes avec des limitations fonctionnelles liées à l'âge, des maladies multiples, des maladies chroniques et/ou des problématiques cognitives ou gériatriques, le déménagement dans une institution spécialisée devient probable pour de nombreuses personnes au fur et à mesure qu'elles vieillissent. Les compétences appropriées pour faire face à ces situations complexes de soins et d'accompagnement gagnent en importance à tous les niveaux de formation. Dans les institutions de soins de longue durée, ce sont majoritairement des personnes titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II qui travaillent dans le domaine des soins, notamment des assistant·es en soins et santé communautaire (ASSC). Le niveau de formation au niveau secondaire II, avec une prédominance d'activités pour et avec des personnes ayant besoin de soutien, recèle un potentiel pour une implication accrue afin de garantir la qualité des soins et la sécurité.

Recommandation d'action

Focus sur les institutions de formation/organisations du monde du travail

Mener une réflexion critique sur les compétences du profil professionnel de l'assistant·e en soins et santé communautaire, les comparer avec les compétences actuelles et futures nécessaires en ce qui concerne les besoins prévisionnels en matière de prestations pour les personnes âgées et de soins de longue durée, et adapter les contenus de la formation en fonction du niveau.

V Numérisation et usage raisonné

Champ thématique

L'avancée de la numérisation modifie les exigences de qualification dans toutes les professions. L'impact des développements des technologies de l'information aux interfaces entre l'homme, la technique et l'organisation exige des compétences appropriées. Cela implique d'une part l'acceptation et la volonté d'utiliser l'internet, les ordinateurs ou les smartphones et autres, et d'autre part l'acquisition de compétences plus larges. Celles-ci comprennent des domaines tels que l'évaluation des avantages et des inconvénients d'une solution technologique (par exemple dans le domaine de la sécurité et de la surveillance) ou l'application de critères spécifiques pour une utilisation

éthiquement raisonnée des technologies (par exemple pour une utilisation de robots de soins). Des compétences techniques dans l'utilisation des outils des technologies d'information dans un monde du travail numérisé et une réflexion critique, surtout en ce qui concerne l'utilisation et l'application, sont nécessaires. De même, des compétences sont nécessaires pour gérer les volumes de données générés par la mise en réseau croissante.

Recommandation d'action

Focus sur les institutions de formation/organisations du monde du travail

Adapter les bases de formation de manière à ce que les professionnels puissent soutenir les personnes âgées dans leur utilisation autonome de solutions technologiques. Acquérir des compétences pour une utilisation éthiquement raisonnée des technologies et être en mesure de conseiller les personnes ayant besoin de soutien sur les données pouvant être consultées et divulguées aux fournisseurs de prestations et/ou aux personnes habilitées à les représenter.

VI Organisation d'offres de soutien formelles et informelles

Champ thématique

Dans toute la Suisse, il existe déjà un large éventail et une multitude de réseaux orientés sur l'espace social qui soutiennent les personnes âgées de manière formelle et informelle. La diversité de l'offre ne garantit toutefois pas que les personnes âgées reçoivent le soutien en réseau et orienté sur l'espace social dont elles ont besoin pour une qualité de vie élevée et la meilleure organisation possible de leur vie en toute autonomie. Il est nécessaire d'exercer une influence ciblée pour que les offres de soutien formelles et informelles puissent interagir. Les prestations «formelles» de divers professionnels et les contributions «informelles» du réseau personnel étant issues de contextes divers et présentant des structures différentes, il est difficile d'organiser leur interaction. Dans les réseaux de soutien, les conditions préalables à la collaboration doivent d'abord être développées. C'est en cela qu'ils se distinguent des formes traditionnelles de collaboration entre divers groupes professionnels, dans lesquels la formation (curriculums, plans d'études cadres, ordonnances sur la formation) façonne les modes d'action respectifs basés sur la division du travail, et où les professionnels pensent savoir quel est le rôle des autres et sur quelles contributions à l'accompagnement, à l'encadrement et aux soins ils peuvent compter.

Recommandation d'action

Focus sur les institutions de formation/organisations du monde du travail

Affiner les contenus/bases de formation de manière à ce que les professionnels soient en mesure de saisir et de coordonner les logiques d'action et les compétences des différents acteurs dans une approche d'égal à égal. En outre, il convient de reconnaître, en fonction de la situation, quand il est indiqué d'assumer la responsabilité d'une compétence professionnelle appropriée ou de concevoir des processus de négociation pour clarifier les rôles au sein des réseaux.

VII Équipes de formation professionnelle agiles et réseaux dans la formation professionnelle

Champ thématique
<p>Pour répondre à la tendance à la création de réseaux de soins, il convient de renforcer les modèles de formation ou de développer davantage les modèles existants qui considèrent la formation pratique comme une tâche incombant au réseau. Pour ce faire, il serait indiqué de mettre en place des équipes de formation composées de formateurs et de formatrices ayant un profil d'activité propre. Ces personnes n'appartiennent plus à une équipe de soins, mais réalisent la mission de formation professionnelle pratique en tant qu'équipe agile. La formation pratique selon les plans de formation/plans d'études cadres est ainsi complétée par des contextes d'apprentissage en situation dans le réseau de soins (par exemple par des situations d'apprentissage lors du recours à une équipe mobile de soins palliatifs). Un profil d'activité propre comprend des qualifications élargies permettant, par exemple, d'approfondir dans des groupes d'apprenti·es des aspects théoriques de l'enseignement de base et de les élargir en fonction de la situation. Cela inclut également le soutien lors de l'entraînement pratique (par exemple l'utilisation de certains appareils médico-techniques) ainsi que l'encouragement à l'acquisition de compétences dans les réseaux de soins interprofessionnels ou la participation aux thèmes de développement individuels des apprenant·es/étudiant·es.</p>
Recommandation d'action
<p>Focus sur les entreprises de formation pratique</p> <p>Promouvoir l'implémentation d'équipes de formation professionnelle avec un profil d'activité propre pour l'accompagnement de la formation dans les réseaux de soins au moyen de bases conceptuelles, les mettre en œuvre, les évaluer et développer d'autres modèles.</p>

Conclusion et remarques finales

Les recommandations d'action décrites ici ne constituent pas une liste exhaustive. Les propositions de perfectionnement de la formation professionnelle élaborées avec différent·es expert·es constituent un point de départ, notamment, pour être en phase avec l'extension des prestations dans l'espace relationnel et de vie des personnes âgées et avec l'approche centrée sur la personne que cela implique. Les situations de santé de plus en plus complexes des personnes âgées modifient également les exigences de qualification des futurs professionnels. La réalisation de nouvelles approches en matière d'accompagnement, d'encadrement et de soins peut stagner s'il n'y a pas un nombre suffisant de professionnels qualifiés de manière adéquate et pouvant, en raison de leurs qualifications et compétences, répondre à cette évolution des exigences. La réalisation d'adaptations dans les bases de l'éducation nécessite toutefois un dialogue plus approfondi avec les différent·es acteurs·trices de l'éducation. Un tel dialogue constituerait une base permettant d'élargir, d'approfondir et de concrétiser les recommandations d'action proposées. ARTISET et CURAVIVA entendent à cet égard jouer un rôle d'initiatrice, pour proposer, sur la base d'un tel dialogue, des mesures largement soutenues pour le développement ultérieur de la formation professionnelle.